

**ARC ÉNERGIES MAURIENNE****DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL****N°2025-009****Séance du 9 avril 2025**

Le neuf avril deux mille vingt-cinq à 18 heures 30, Le comité syndical s'est réuni 50, place de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard BORDON.

Les membres du comité syndical présents :

Gérard BORDON, Jean-Claude CHAPPELLAZ, José ACEBEDO CANDIL, Jean-Michel STASIA, Philippe OLIVE, Romain CUGNET, Martine REFFET, Philippe BOST, Philippe GIRARD.

Absents excusés : Noël LACROIX (procuration à Jean-Claude CHAPPELLAZ), Roberto SAILIS, Mathilde SONZOGNI (procuration à Philippe BOST), Martine MARTY Annie BONNIVARD, Abdelhamid BELHADDAD, Charles COSTEL, Isabelle BIETRIX, Martine POLTRON.

Secrétaire de séance : José ACEBEDO CANDIL

Date de Convocation : 03 avril 2025

Membres en exercice : 18

Présents : 9

Votants : 11

ADHESION MAILEVA – LA POSTE

Dans le cadre du déploiement des compteurs communicants le Syndicat sera amené à devoir faire l'expédition de courriers en masse. Ce service servira également pour l'envoi de courriers et les factures aux abonnés à la suite du passage au nouveau logiciel de facturation.

Le Président présente au Conseil Syndical la possibilité d'une adhésion à la solution MAILEVA (groupe La Poste).

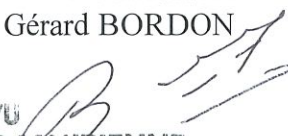
Après étude l'offre Privilège semble la plus intéressante avec un coût d'abonnement qui s'élève à 1300.00 € par an. Et un prix forfaitaire selon le type de courrier envoyé.

Après en avoir délibéré, les membres à l'unanimité, approuvent cette proposition.

Acte rendu exécutoire fait et délibéré les, jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait copie conforme.

Le Président
Gérard BORDON


OIVU
ARC ENERGIES MAURIENNE
50, Place de la Mairie - 73130 SAINT AVRE
Tel: 04.79.56.29.55 / Fax: 04 79 56 59 55
Email: info@arc-energiesmaurienne.fr
SIRET: 200 090 348 00018
Numero TVA intra : FR 39 200 090 348